

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, il existe un tribunal anti-dumping auquel peuvent se référer surtout les producteurs qui se sentent affectés par les importations dans tel ou tel secteur. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que le gouvernement prenne les producteurs par la main, leur indique le numéro de la porte, etc., et les conduise devant le tribunal anti-dumping. Ces industriels sont assez intelligents et agressifs pour faire ces démarches eux-mêmes.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce est très drôle, mais lors d'une visite à Victoriaville, cet été, il annonçait à des fabricants de produits textiles que la loi sur le contrôle des importations serait plus sévère. Est-il en mesure de dire maintenant si une révision de ces mesures législatives se fait actuellement, et, dans l'affirmative, quand fera-t-il l'annonce?

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, l'honorable député n'a pas très bien saisi. Au moment où je parlais dans les Cantons de l'Est, j'ai dit qu'il y avait des moyens parfaitement légaux, des moyens parfaitement justifiés, permettant aux producteurs de se protéger devant le tribunal anti-dumping.

Il y a également, en vertu de l'article 26 de la loi sur la Commission du textile et du vêtement, une possibilité pour les producteurs, dans d'autres domaines que les textiles, par exemple, celui de la chaussure, d'obtenir une décision du tribunal anti-dumping établissant que leur industrie subit un préjudice.

Ce que je disais donc, à ce moment-là, c'est que ces instruments sont là pour être utilisés, et j'encourageais les producteurs à le faire.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CANADA ET LES MESURES DOUANIÈRES AMÉRICAINES—LES ÉTATS-UNIS ET LE BILL RELATIF AU SOUTIEN DE L'EMPLOI

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il a reçu des autorités américaines une réponse à la requête du gouvernement du Canada demandant une exemption de surtaxe et si le gouvernement du Canada a reçu une communication quelconque des autorités américaines exprimant leur position à l'égard de la mesure qu'étudie actuellement le comité et destinée à venir en aide à nos industries exportatrices?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'informe que nous n'avons reçu aucune réponse officielle, mais nous savons que notre requête est à l'étude.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre déclare n'avoir reçu aucune réponse officielle. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu une réponse officielle ou non relativement à l'une de ces questions?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'imagine que quand le ministre et les représentants américains se sont rencontrés ces derniers ont répondu à certaines questions mais nous n'avons pas reçu de réponse à nos représentations.

[M. Lambert (Bellechasse).]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

INSTANCES DES CAISSES POPULAIRES RELATIVEMENT AU BILL C-259

[Français]

M. Raynald Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite de la présentation du mémoire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins au sujet du bill C-259, le gouvernement a-t-il l'intention d'amender le bill, eu égard aux recommandations qui y sont formulées?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le ministre des Finances m'a informé qu'il avait reçu ce mémoire et qu'il l'étudiait avec beaucoup d'attention, parce que la question soulevée est importante et qu'il veut également ajouter les considérations qu'il recevra lundi prochain, alors qu'il rencontrera d'autres groupes du mouvement coopératif ou du mouvement des caisses populaires et que l'ensemble de ces instances fera l'objet d'une étude très sérieuse.

[Traduction]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil privé. Vu l'intérêt manifesté par le ministre pour le mouvement Antigonish, tel qu'il a été mis au point par le Père Coady il y a de nombreuses années, et que l'on tient pour l'une des pierres angulaires du mouvement coopératif au Canada, le ministre pourrait-il mettre tout son poids dans la balance lorsque le temps viendra de discuter de cette question avec ses collègues?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me faut considérer la question du député comme une instance ou une suggestion à l'adresse du ministre.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA FAMINE AU PAKISTAN ORIENTAL—LE CANADA ET LA DEMANDE DE SECOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dirait-il à la Chambre de quelle façon le gouvernement canadien a répondu à l'appel urgent du secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une aide financière devant couvrir les frais des opérations de secours des Nations Unies au Pakistan oriental, où on dit que la famine menace 25 millions de personnes?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Je suis heureux d'annoncer à la Chambre que le gouvernement, en réponse à cet appel, octroie \$500,000 pour aider les Nations Unies à payer leurs frais d'administration. Sauf erreur, les États-Unis donnent un million de dollars, et la Grande-Bretagne 1.2 million. Ce don en espèces aidera à financer une mission de 180 techniciens et spécialistes des secours que les Nations Unies envoient actuellement au Pakistan oriental pour déterminer les priorités et accroître l'efficacité de la distribution des secours.